

■ **SAINT-RÉMY-LÈS-CHEVREUSE**

Le jardin public renaturé inauguré

Après 6 mois d'un important chantier au centre de la commune, c'est un maire heureux qui a inauguré, mardi dernier, le jardin public, repensé pour permettre à l'Yvette de retrouver ses berges naturelles.

Cette ville, où convergent trois rivières (L'Yvette, le Montabé et le Rhodon), avait en effet été durement touchée lors des crues de 2016 et 2018. L'objectif affiché est donc de contribuer à la lutte contre les inondations. « Si le risque existe encore aujourd'hui, tout est fait pour le minimiser », souligne Dominique Bavoil, le maire de Saint-Rémy-lès-Chevreuse.

Renaturation des berges de l'Yvette

Alors que ce projet fait couler beaucoup d'encre (lire encadré), Dominique Bavoil ne voit que des avantages à cette réhabilitation réalisée autour de la renaturation des berges de l'Yvette par le SIAHVV (Syndicat de



Après plus de 6 mois de travaux, le jardin public requalifié et renaturé, en plein centre bourg, a été inauguré mardi 4 juillet.

l'Yvette). « La rivière retrouve aujourd'hui son lit d'origine. Auparavant, l'Yvette était en-

fermée dans un canal bordé de pieux en bois jointifs traités à l'arsenic. Il a donc été

supprimé et les berges sont désormais accessibles depuis le jardin public », explique le maire.

16 arbres ont dû être enlevés en raison de la suppression du remblai « mais au final, davantage d'arbres ont été replantés », ajoute le maire qui se réjouit de la dimension écologique du projet.

De plus, avec la destruction d'un hangar et d'un ancien restaurant scolaire, le jardin a été agrandi de 5000m². De nouvelles passerelles ont été créées ainsi qu'une nouvelle aire de jeux et des bancs en bois, fabriqués à partir d'essences locales et de matériaux naturels.

« Une réalisation exceptionnelle »

« Une réalisation exceptionnelle » qui, avec la modification et l'agrandissement du parking du complexe sportif,

COLLECTIF DES RIVERAINS.

« Nous aurions souhaité plus de discrétion »

Mardi 4 juillet dernier a eu lieu l'inauguration du jardin public. Un grand rendez-vous festif qui n'était pas du goût du Collectif de riverains Cœur de Ville. « Ce chantier de réhabilitation du jardin public (en lien avec le projet Cœur de Ville) est présenté aujourd'hui comme un « projet écologique », pour une « ville nature ». Le collectif des riverains aurait apprécié un peu plus de discrétion et de retenue dans cette inauguration, considérant que les constructions continuent à mettre en danger leurs vies et leurs biens, du fait de la non prise en compte des trois rivières et de leurs effets cumulés. »

la loi sur l'Eau. Elle a finalement validé le 9 août 2022 un projet visant à réduire le risque d'inondations par des travaux concernant l'Yvette uniquement. »

« Des études complémentaires »

Or pour le collectif : « C'est bien le Rhodon, qui traverse la parcelle Nacarat, qui est à l'origine des inondations subies par les riverains. Les derniers éléments transmis par le PNR de la Haute Vallée de Chevreuse indiquent que le pic de crue du Rhodon, en mai-juin 2016, a eu lieu, à Saint-Rémy, plus de 9 heures avant celui de l'Yvette. »

Le Collectif des riverains demande donc des études complémentaires sur le risque d'inondations en intégrant le Rhodon. « La 2^e phase du projet, sur la rive gauche du Rhodon, ne doit pas être lancée tant que ces études et les travaux qui en découleraient n'ont pas été réalisés. »

a coûté près de 2,4 millions d'euros dont 90 % financés par le promoteur du projet Cœur de ville.

« La première tranche du projet, qui comprend des logements, une future crèche et l'espace intergénérationnel, se termine. La deuxième tranche, avec des logements, des commerces et une maison

médicale va se faire. Conformément à ce qui avait été défini, la réhabilitation du parking et du jardin public, zones d'expansion de crues, permettront une compensation majorée de 50 %. Les objectifs sont clairement atteints », insiste le maire.

M.V.

UN ORAGE PROVOQUE LA RUPTURE D'UN COLLECTEUR

Le jour de l'inauguration du jardin public, mardi 4 juillet, en fin de soirée, un violent orage est survenu à Saint-Rémy, provoquant la rupture d'un collecteur d'eaux sur le site.

Pour le collectif des riverains de Cœur de Ville, cette situation interroge : « Comment comprendre de tels désordres pour une opération à forts enjeux pilotée par le SIAHVV et suivie par la Préfecture ? Comment expliquer qu'un collecteur des eaux usées se soit mis en charge et ait rompu sous l'effet de fortes pluies ?

La mairie doit prendre le temps de la réflexion et surseoir au démarrage de la 2^e tranche de construction par le promoteur, tant que le projet n'est pas révisé pour prendre en compte les risques d'inondations liés au Rhodon. »

« Un incident indépendant du projet de renaturation du jardin public »

Sur les réseaux sociaux, la municipalité indique que : « Cet incident est indé-

pendant de l'ensemble du projet de requalification et de renaturation du jardin public. Les pluies d'hier soir, saluaires au regard de la sécheresse, ont été d'une densité importante (17mm en 1h30) et montrent l'efficacité de la renaturation effectuée mais aussi les axes d'amélioration. »

Les équipes de la Ville, du Syndicat de l'Yvette et de Suez étaient immédiatement sur le pont. Dès le lendemain, mercredi 5 juillet, le jardin public avait retrouvé sa physiologie.

PNR. Le futur du Parc naturel régional s'écrit avec les habitants et poésie

À quoi ressemblera le Parc de la Haute Vallée de Chevreuse dans 20 ans ? Comment les habitants du territoire habiteront les villes et les villages ? Comment se déplaceront-ils ? Quelles énergies et quelles formes pour les habitations ? D'où proviendra l'alimentation ? Quels seront les métiers et les loisirs des enfants ? Où iront-ils travailler ? Ce sont ces questions et bien d'autres qui animent la révision de la charte du Parc qui est en cours. Une révision qui est une étape obligatoire pour que le territoire conserve le label de Parc naturel régional. D'ici 2026, le Parc va donc réunir l'ensemble des partenaires afin d'écrire un nouveau projet de territoire pour la période 2026-2041.

Faire participer les habitants à l'avenir de leur territoire

« Pour ce faire, il y a beaucoup de réunions formelles et administratives qui sont organisées. Mais nous voulons aussi aller vers les habitants du territoire afin de les questionner sur leurs attentes pour l'avenir car ils ont un rôle à jouer dans l'évolution du parc », explique Sophie Dransart, chargée de mission patrimoine et culture au PNR.

Pour faciliter la démarche, le PNR et la DRAC ont fait le choix de missionner le collectif d'artistes PetitPoisPrincesse pour aller sur le terrain, à la rencontre des habitants. Ce qui sera fait

de septembre 2023 à juin 2024, dans 5 territoires, à la frange entre le territoire actuel et son potentiel périmètre d'extension de 26 nouvelles communes.

« Co-construire une œuvre d'anticipation »

Par ici le futur ! Tel est le nom de ce projet artistique mené par Georges, Fanny et Nohémie, du collectif d'artistes. « On se présentera comme trois ethnographes chargés d'une mission très spéciale. Aller à la rencontre des habitants pour connaître leurs us et coutumes et imaginer avec eux l'avenir. On va co-construire avec eux une œuvre d'anticipation », détaille Fanny.

Lors de leurs résidences dans

les 5 territoires définis, des jeux de piste du futur seront organisés. « On y mêlera de la photo, de la vidéo, du théâtre, de l'installation plastique, de la collecte de paroles, etc. », poursuit Fanny. L'objectif étant une restitution finale avec retour d'enquête lors d'un grand rassemblement en juin 2024 dans un lieu qui n'a pas été choisi.

Par ici le futur ! a débuté le 30 juin dernier au château de la Madeleine, à Chevreuse. Les artistes ont réuni tous les agents du parc et les élus de la commission culture et patrimoine pour la réalisation d'une grande photo, posée et travaillée, qui servira à lancer le projet.

M.V.



Le Collectif PetitPoisPrincesse était présent au château de la Madeleine, à Chevreuse, le 30 juin, pour lancer le projet artistique « Par ici le futur ». Un projet qui vise à aller à la rencontre des habitants du territoire du Parc naturel pour les interroger sur leurs attentes concernant l'avenir de leur territoire.